



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## défense et usage

Question écrite n° 5

### Texte de la question

Le comité FINABEL, qui réunit les chefs d'état-major des armées de terre de France, d'Italie, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Belgique, du Luxembourg, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal, est une organisation reconnue par l'Otan et l'UEO, qui a pour mission de favoriser la coopération militaire au plan des forces terrestres entre les membres de l'Otan, membres à part entière de l'UEO. Jusqu'à ces derniers mois, la seule langue officielle du comité était le français. Or, lors de sa dernière réunion annuelle au niveau des chefs d'état-major en mars 2002, une proposition britannique de prendre l'anglais comme langue de travail et d'abandonner le français a été adoptée (le français ne serait plus utilisé que pour les réunions des chefs d'état-major et experts militaires principaux). Cette décision, à laquelle le représentant français ne se serait pas opposé, est désastreuse au plan linguistique comme à celui de l'influence de la France, dont la langue française est un vecteur essentiel. Devant cette situation inacceptable et gravement préjudiciable aux intérêts de la France en matière de défense, M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense comment une telle faute a pu être commise et quelles sont les mesures qu'elle compte prendre afin que cette décision soit réexaminée sans délai et que la langue française retrouve sa place au sein du comité FINABEL.

### Texte de la réponse

Créé à l'initiative de la France en 1953, le comité FINABEL regroupe les armées de terre des dix pays de l'UEO au sein des structures suivantes : le comité des chefs d'état-major (CEMAT), le comité des experts militaires principaux et neuf groupes de travail chargés de produire des études et des rapports sur une durée de deux ans intéressant l'ensemble des domaines opérationnels (concepts, emploi des forces, logistique, renseignement...) et visant à promouvoir l'interopérabilité des armées de terre des pays membres. Afin de faciliter les échanges ainsi que la conduite des études, les dix CEMAT des pays du comité FINABEL ont décidé d'adopter l'anglais comme langue de travail au sein des groupes de travail, comme c'est déjà le cas dans les états-majors multinationaux, notamment en opération. Cette langue est d'ailleurs spontanément utilisée par les officiers lors de leurs discussions en dehors des travaux. Le français demeure la langue officielle du comité des chefs d'état-major et du comité des experts militaires principaux. Par ailleurs, les études seront diffusées en français et en anglais. Cette évolution est de nature à mieux faire connaître le comité FINABEL au sein des instances internationales telles que l'OTAN ou l'état-major de l'Union européenne (EMUE).

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er juillet 2002, page 2547

**Réponse publiée le** : 26 août 2002, page 2932